CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E52747** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Raison sociale : SAS CUISSON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2011

Capital : 32 000

38 IMPASSE DE LA CONCHE
42260 SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE

Siret : 343 657 417 00014

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 8202031

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 423876100004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 423876100004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 77 62 20 31 **Fax :**

Portable : 06 88 95 12 14

Responsabilité légale :
BUTIN NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.cuisson-sas.fr

E-mail : cuisson@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 896 462 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	6	12/06/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	3	12/06/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	6	12/06/2024
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	5	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.